



SANTE MENTALE EUROPE



Ce Bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°6/2008

JUIN 2008

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2
Santé Mentale Europe présente à la conférence de haut niveau sur la santé mentale et le bien-être, Bruxelles, 13 juin 2008.....	2
RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark)	2
Séminaire de construction des capacités pour les membres de SME, 6 août 2008, Aalborg (Danemark).....	2
Assemblée générale 2008 de SME.....	3
RAPPEL!! Impliquez-vous dans les politiques et programmes nationaux 2008-2011 pour l'inclusion sociale.....	3
SME a écrit au président de la Commission, José Barroso, au sujet de la consultation sur les réalités sociales et le futur agenda sur la politique sociale	3
Santé Mentale Europe a demandé au président Barroso d'inclure les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le champ de la nouvelle législation de lutte contre la discrimination4	4
Le personnel de SME participera en tant qu'expert aux groupes d'experts du FEPH	5
Message d'adieu pour Olivia Merlet	5
Représentation de SME à différentes réunions	5
II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE	6
Appel à contributions pour la section du bulletin de SME sur la santé mentale et la diversité ethnique	7
III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES	7
SLOVENIE – Une nouvelle loi sur la santé mentale.....	7
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES.....	8
AGE – La plateforme européenne des personnes âgées.....	8
AGE se félicite de la décision du Conseil européen de la santé de maintenir une interdiction de publicité pour les médicaments délivrables uniquement sur ordonnance.....	8
COFACE-Handicap	8
Charte européenne de l'aïdant familial de la COFACE-Handicap .	8
ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté.....	8
L'ECCL a une nouvelle direction	8
FEANTSA – Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri	9
La FEANTSA se félicite du jugement capital rendu par le Conseil de l'Europe en matière de droit au logement en France	9
FEPH – Forum européen des personnes handicapées.....	9
Les dirigeants du mouvement européen des personnes handicapées discriminés par un transporteur aérien slovène	9
Suivi: Conférence du FEPH et du CERMI sur les femmes et le handicap, Madrid (Espagne), novembre 2007	10
Inclusion Europe.....	10
Les usagers veulent avoir leur mot à dire par rapport à des services sociaux de qualité en Europe.....	10
MDAC – Mental Disability Advocacy Center.....	10
Les Nations Unies demandent un plus grand intérêt pour les droits des enfants handicapés en Bulgarie.....	10
Plateforme Sociale	11
La Plateforme Sociale déçue de la consultation publique sur l'Agenda social.....	11
V. UNION EUROPEENNE	11
Un nouveau commissaire italien a été nommé	11
Nouvelles publications de la FRA.....	11
Les entreprises européennes ont compris la signification d'une vie active sur le lieu de travail.....	11
VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE	12
Conférence sur les droits de l'homme des personnes handicapées, 22-23 mai 2008, Kranjska Gora (Slovénie)	12
VII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE	12
La santé mentale à l'ordre du jour de la réunion du Conseil EPSCO	12
VIII. COMMISSION EUROPEENNE	13
DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL.....	13
Lutte contre la discrimination : la Commission fait machine arrière	13
NOUVEAU!! Appel d'offres ouvert VT/2008/007: Mise en place d'un réseau d'experts socio-économiques dans le domaine de la lutte contre la discrimination (date limite: 30.07.08).....	13
Une étude la Commission européenne révèle un risque accru d'exclusion sociale et financière pour des millions d'Européens 14	14
Le rapport sur la situation sociale en 2007 vient d'être publié! 14	14
Journée européenne des personnes handicapées 2007: les documents, présentations et rapport final sont disponibles!.....	14
DG Entreprise et industrie – DG ENTR	14
Résultats de la consultation publique sur les éléments clés d'une proposition de législation sur l'information des patients	14
DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO	14
Plan de gestion des unités de la DG Sanco	14
Le portail européen de la santé fête son deuxième anniversaire!5	15
IX. PARLEMENT EUROPEEN	15
Le Parlement européen publie une étude sur le financement des soins de santé	15
Des membres du Parlement européen se sont interrogés sur la façon de promouvoir l'inclusion sociale	15
X. CONSEIL DE L'EUROPE	15
Le Conseil de l'Europe publie son premier rapport annuel sur l'exécution des jugements rendus par la Cour européenne des droits de l'homme	15
XI. NATIONS UNIES	16
Le Fonds pour les droits des personnes handicapées vient d'être créé pour mettre en oeuvre et suivre la mise en oeuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées.....	16
XII. DIVERS	16
FRANCE - Rapport annuel de la HALDE et handicap.....	16
ROYAUME UNI - Des nouvelles de Partnership for Children.....	16
SUEDE - Nouveaux projets pour les délinquants souffrant de maladie mentale	17
L'Institut Européen pour le Management et la Prévention du Stress.....	17
XIII. PUBLICATIONS	17
Droits des enfants dans les services psychiatriques.....	17
Large étude européenne sur les droits de la personne «trans-gendre» et sur les expériences dans les soins de santé	17
XIV. EVENEMENTS A VENIR.....	18

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

Santé Mentale Europe présente à la conférence de haut niveau sur la santé mentale et le bien-être, Bruxelles, 13 juin 2008

Suite au Livre vert sur la santé mentale (2005), Santé Mentale Europe (SME) s'est activement impliquée dans le travail préparatoire de la Commission pour la mise en place d'un «*Pacte européen pour la santé mentale et le bien-être*».

Le Pacte a été officiellement annoncé lors de la conférence européenne de haut niveau «*Ensemble pour la santé mentale et le bien-être*», qui a eu lieu le 13 juin à Bruxelles. La conférence a été organisée par la Commission européenne en collaboration avec la présidence slovène et le bureau régional européen de l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle a réuni des ministres, des experts, des chercheurs, des ONG européennes et d'autres acteurs qui devaient se mettre d'accord sur des actions conjointes à venir pour améliorer la santé mentale en Europe.

Les priorités du Pacte ont été annoncées lors d'un pré-événement le 12 juin, juste avant la conférence de haut niveau. Santé Mentale Europe y a participé et a contribué aux deux événements. Le 13 juin, la présidente de SME, Malgorzata Kmita, a fait une présentation sur la promotion de l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale, une des premières priorités du Pacte, avec quatre autres sujets d'importance: la prévention du suicide et de la dépression; la santé mentale chez les jeunes et l'éducation; la santé mentale sur le lieu de travail et la santé mentale chez les personnes âgées.

Le Pacte reconnaît les avantages économiques et sociaux d'une bonne santé mentale pour tous et la nécessité de dépasser les tabous et la stigmatisation qui entourent encore la maladie mentale. Le Pacte demande une action en partenariat et exprime la détermination des Etats membres et des acteurs de la santé, de l'éducation, du travail, des affaires sociales et de la société civile à s'engager dans un travail à long terme d'échange et de coopération en matière de santé mentale et de bien-être dans l'UE.

Divers documents de consensus ont vu le jour grâce à la coopération entre les ministères et des experts de plusieurs secteurs. Santé Mentale Europe a aussi participé, notamment aux documents sur la jeunesse, l'éducation et les personnes âgées. Ces documents mettent en lumière les données actuelles, les politiques et la situation à ce jour et ils appuieront la mise en œuvre du Pacte.

Le Pacte sera mis en pratique en 2009-2010, à travers une série de conférences thématiques sur chacune des priorités.

Site web de la conférence sur la santé mentale et liens vers le Pacte et vers les documents de consensus:

http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/mental/mental_health_fr.htm

Pour de plus amples informations, veuillez écrire à Mari Fresu, conseillère politique chargée des questions de santé, à l'adresse mari.fresu@mhe-sme.org

RAPPEL: Conférence de SME «La diversité dans la santé mentale et le bien-être. Une opportunité pour le dialogue interculturel», 7-9 août 2008, Aalborg (Danemark)

Le programme provisoire de la conférence est désormais en ligne sur le site de SME, <http://www.mhe-sme.org/fr.html>, ainsi que sur le site de la conférence, <http://www.mhe-aalborg.dk/index.php?mid=40&lng=en>

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, ou visitez le site web de la conférence, <http://www.mhe-aalborg.dk/>

Séminaire de construction des capacités pour les membres de SME, 6 août 2008, Aalborg (Danemark)

SME organise un séminaire de construction des capacités pour tous les membres de SME, y compris les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Il se tiendra le 6 août 2008, juste avant la conférence de SME.

Lors de cet événement les membres de SME recevront des informations sur les politiques et processus européens relatifs à la révision de la Stratégie de Lisbonne révisée, et plus particulièrement sur les processus européens sur l'inclusion sociale et l'inclusion active. La

seconde partie de la journée sera consacrée à l'autonomisation des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Pour vous inscrire (**avant le 7 juillet**), envoyez un Email à l'adresse info@mhe-sme.org

Assemblée générale 2008 de SME

L'assemblée générale de SME se déroulera le 9 août dans l'après-midi, après la cérémonie de clôture de la conférence annuelle de 2008.

Au cours de cette réunion le rapport annuel de SME pour 2007 et le programme de travail de SME pour 2008-2010 seront présentés. Les autres points à l'ordre du jour seront, entre autres, les questions financières et les informations sur l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email info@mhe-eme.org, Tél +32 2 280 04 68

RAPPEL!! Impliquez-vous dans les politiques et programmes nationaux 2008-2011 pour l'inclusion sociale

Début avril SME a envoyé un message à tous ses membres (cf. bulletin de SME N°3/mars 2008) pour les encourager à participer à la rédaction des rapports stratégiques nationaux pour la période 2008-2011. Les rapports stratégiques nationaux sont des documents importants qui établissent grâce aux PAN (Plans d'action nationale) les priorités nationales et les actions dans les domaines de l'inclusion sociale, des pensions et des soins de santé à long terme. Ces sujets sont de la plus haute importance pour la santé mentale, pour le bien-être et pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale qui peuvent ainsi modeler les initiatives et les ressources à investir pour promouvoir l'inclusion sociale, la santé et les soins de santé à long terme au niveau national et local.

Il est encore temps de contribuer à ces rapports et d'attirer l'attention sur les enjeux et les besoins de la santé mentale!! SME invite tous ses membres à essayer de s'impliquer dans le processus!

SME vous recommande en particulier d'utiliser la **publication de SME** «De l'Exclusion à l'Inclusion – La voie à suivre pour promouvoir l'inclusion des personnes ayant des problèmes de santé mentale en Europe»

([http://www.SME-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version\(1\).pdf](http://www.SME-sme.org/assets/files/From%20Exclusion%20to%20Inclusion-Final%20version(1).pdf)), document qui a bénéficié de la contribution de nombreux membres de SME qui ont envoyé des informations sur les enjeux principaux dans leurs pays par rapport à l'inclusion sociale des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

SME souhaite aussi vous informer de l'existence d'un **toolkit (boîte à outils) préparé par le Réseau européen Créé par le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, EAPN**

(http://eapn.horus.be/module/module_page/images/pdf/pdf_publication/EAPN%20Publication%20position/Tool%20Kit%20OMC%202008-11_en.pdf), qui propose des informations et des idées pour soutenir les organisations nationales engagées dans les rapports stratégiques nationaux et dans les PAN pour l'inclusion sociale au niveau national et qui facilite l'échange de pratiques et des expériences.

Dernier point et pas des moindres, si des membres ont réussi à établir un contact avec leurs autorités nationales ou leur comité pour la protection sociale (http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/contacts_en.htm), SME demande à ces membres de bien **vouloir envoyer un email en décrivant leurs efforts et leurs résultats**. SME sera ravie de partager ces informations au titre de bonnes pratiques ou comme une inspiration sur la façon de s'impliquer dans ce processus important.

Pour de plus amples informations veuillez contacter Sogol Noorani au secrétariat de SME: Email sogol.noorani@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

SME a écrit au président de la Commission, José Barroso, au sujet de la consultation sur les réalités sociales et le futur agenda sur la politique sociale

Le 4 juin, Santé mentale Europe (SME) a envoyé une lettre au président de la Commission européenne (José Manuel Barroso) pour attirer son attention sur le fait que le futur agenda sur la politique sociale devra être attentif aux besoins des personnes les plus pauvres et les plus défavorisées de la société.

SME et ses membres nationaux et locaux ont participé en 2007 à la consultation sur les réalités sociales en Europe, tant en son nom qu'en tant que membre de la Plateforme Sociale. Dans cette lettre, SME se félicite de la décision de la Commission de lancer une consultation qui offre aux associations et aux personnes actives dans le domaine de la santé mentale et du bien-être, en particulier aux personnes qui ont eu ou ont encore des problèmes de santé mentale, la possibilité de partager leurs opinions, leurs expériences et leur vision d'une Europe sociale.

Toutefois, en examinant le document de travail de la Commission relatif à la consultation publique sur les réalités sociales et la communication de novembre sur l'«Les opportunités, l'accès et la solidarité: vers une nouvelle vision sociale pour l'Europe du 21^{ème} siècle», publiée trois mois avant la fin de la consultation, nous estimons que ces deux documents ne reflètent pas pleinement la richesse des contributions apportées.

SME espère qu'il est encore temps de concevoir un agenda social qui tienne compte de sa contribution et de celle d'autres ONG européennes.

SME a rappelé que l'agenda social devait utiliser et renforcer les instruments qui existent déjà comme la méthode ouverte de coordination (MOC) dans le domaine de l'inclusion sociale. La stratégie sur l'inclusion active doit faire partie intégrante de l'agenda sur l'inclusion sociale qui garantit un revenu minimum adéquat et un accès universel aux services sanitaires et sociaux, ce qui permet aux personnes de s'intégrer dans le marché de l'emploi et qui donne lieu à une société socialement inclusive offrant qualité de vie et bien-être à tous les citoyens européens.

La lettre se termine par une demande expresse de la part de SME de revenir à l'égalité sociale et à l'égalité des chances dans la vie, donc de revenir à des opportunités qui permettent aux personnes d'améliorer leur qualité de vie. Les mesures de réforme économique, en Europe et dans le monde, ne doivent pas viser le profit de quelques-uns, mais plutôt la prospérité pour tous. L'unité, la diversité et la cohésion sociale ne peuvent exister que si la vie au quotidien est satisfaisante pour tous et que les chances dans la vie et l'égalité soient accessibles pour tous.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

Santé Mentale Europe a demandé au président Barroso d'inclure les personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le champ de la nouvelle législation de lutte contre la discrimination

Peu avant que la Commission ne débâte de la nouvelle législation de lutte contre la discrimination, Santé Mentale Europe a envoyé une lettre au président Barroso afin de demander que la nouvelle proposition de directive que la Commission adoptera le 2 juillet prenne en considération les spécificités de la discrimination à laquelle doivent faire face les personnes ayant des problèmes de santé mentale, leurs familles et leurs soignants.

Dans sa lettre SME a fait remarquer que le handicap et la maladie mentale sont souvent confondus. Ils sont toutefois très différents. La maladie mentale est avant tout une maladie et elle peut être soignée: en général les personnes ayant des problèmes de santé mentale ne présentent aucune infirmité physique ou mentale et elles peuvent vivre de manière autonome et prendre part à la vie sociale et professionnelle lorsque leur trouble mental est contrôlé.

Les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont toutefois confrontées à la discrimination dans leur vie quotidienne, se voient refuser l'accès aux biens et aux services ou sont traitées de manière injuste. En effet, des études montrent que dans la plupart des Etats membres de l'Union européenne les personnes ayant des problèmes de santé mentale ne jouissent pas des mêmes droits que les personnes qui ne souffrent d'aucune maladie mentale, et, bien plus encore, elles ne bénéficient pas non plus de la protection qui est accordée aux personnes handicapées.

SME a rappelé qu'en 2006 la Cour de justice des communautés européennes a jugé que «rien dans (la législation de lutte contre la discrimination) ne suggère que les (personnes) sont protégées par la prohibition de la discrimination basée sur le handicap lorsqu'elles développent un type quelconque de maladie» (Sonia Chacón Navas v. Eures Colectividades SA, 11 juillet 2006). Par conséquent, les personnes ayant des problèmes de santé mentale se trouvent actuellement hors du champ de toute législation existante ou à venir sur la discrimination basée sur le handicap, tant dans monde du travail qu'en-dehors de la sphère professionnelle.

Pour finir, SME a demandé à la Commission européenne de s'engager en faveur de l'adoption d'un projet de directive spécifique au handicap protégeant les personnes ayant toutes sortes de handicaps, y compris les personnes souffrant de maladie mentale chronique ou de longue durée, contre la discrimination dans tous les domaines de la vie.

Pour de plus amples informations contactez le secrétariat de SME: Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68, Fax +32 2 280 16 04

Le personnel de SME participera en tant qu'expert aux groupes d'experts du FEPH

En avril 2008, le conseil d'administration du FEPH a décidé de revoir la structure des comités du FEPH et de remplacer ces derniers par des comités sur des groupes cibles, des Task Forces et des groupes d'experts travaillant via email. L'objectif de cette nouvelle structure est de permettre un travail plus flexible et une façon plus proactive de répondre aux besoins du FEPH.

Josée Van Remoortel (conseillère politique de SME) et Fanny Muller (responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme) ont été choisies pour participer aux groupes d'experts travaillant via email suivants:

- Josée coordonnera le groupe d'experts sur les services sociaux et la vie dans la communauté, avec le soutien du secrétariat du FEPH. Ce groupe sur les services sociaux et la vie dans la communauté permettra au FEPH de développer son expertise dans ce domaine pour se préparer à la future communication sur les services sociaux d'intérêt général qui touchent les services sociaux et sanitaires. Josée participera aussi au groupe d'experts sur le transport. Le groupe sera coordonné par Valérie Lang, membre du conseil d'administration du FEPH, avec le soutien de Maria Nyman, conseillère politique du FEPH, qui gèrera le réseau au sein du secrétariat du FEPH.
- Fanny participera au groupe d'experts sur la non-discrimination. Ce groupe sera coordonné par Jens Kaffenberger, membre du conseil d'administration du FEPH, avec le soutien du secrétariat du FEPH.

Le groupe sur la non-discrimination aidera le FEPH à passer en revue la mise en oeuvre des règles actuelles de non-discrimination, à réunir les plaintes et à donner des informations sur les réglementations nationales. Ce groupe par email contribuera aussi au développement d'amendements à la future législation européenne sur la non-discrimination.

Pour de plus amples informations: contactez le secrétariat de SME, Email info@mhe-sme.org, Tél +32 2 280 04 68

Message d'adieu pour Olivia Merlet

Olivia Merlet, qui a rejoint le secrétariat de SME à l'automne dernier, a terminé son stage au début du mois de juin.

Olivia a travaillé et aidé, entre autres, au traitement du questionnaire sur le réseau des membres de SME, à la mise à jour du site web de SME, et à la coordination du Comité sur les femmes de SME.

L'équipe de SME souhaiterait remercier Olivia pour son travail et sa collaboration. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses futures activités.

Représentation de SME à différentes réunions

Le 5 juin, Mary Van Dievel, directrice, a représenté SME à la conférence de clôture de l'étude sur les besoins complexes sur le thème «*Vers de futures actions pour l'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant de handicaps sévères ou ayant des besoins complexes*». Elle y a présenté la position de SME en la matière.

Le 6 juin, Mary Van Dievel et Elisabeth Muschik, vice-présidente de SME, ont participé à une réunion du groupe de pilotage de la Plateforme Sociale à Bruxelles.

Le 12 juin, Mary Van Dievel, John Henderson, conseiller politique, et Mari Fresu, conseillère politique chargée des questions de santé, ont assisté à la pré-conférence technique de la conférence européenne de haut niveau sur la santé mentale, qui était organisée à Bruxelles par la Commission européenne.

Le même jour, Mari Fresu a participé à une réunion du groupe d'intérêt sur les aidants du parlement européen. La réunion, organisée à Bruxelles, a traité de la santé mentale des aidants.

Les 12-14 juin, Sogol Noorani, conseillère politique chargée des questions sociales, a représenté SME à une conférence sur l'inclusion sociale et la transformation des services de santé mentale: perspectives transatlantiques, qui s'est déroulée à l'université de Pittsburgh (Etats-Unis), au Centre d'excellence sur l'Union européenne.

Le 13 juin, Malgorzata Kmita, présidente de SME, Mary Van Dievel, John Henderson et Mari Fresu ont participé à la conférence européenne de haut niveau «*Ensemble pour la santé mentale et le bien-être*», qui était organisée par la Commission européenne à Bruxelles. Malgorzata a été invitée à faire une présentation sur le sujet «stigmatisation et inclusion sociale». (*lire p.2*)

Les 16-17 juin, Elisabeth Muschik a pris part aux visites de prise de contact qui étaient organisées par la Plateforme sociale à Prague (République Tchèque). Le 16 juin elle s'est réunie avec les membres tchèques de SME.

Le 18 juin, Mary Van Dievel a assisté à la réunion de gestion du projet européen ProMenPol, dont SME est un partenaire. Les 19-20 juin, elle a assisté à la conférence du projet ProMenPol à Berlin (Allemagne).

Le 19 juin, Roselyne Bourgon, stagiaire, a pris part à une réunion entre la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne et la Plateforme Sociale.

Les 19-20 juin, Mari Fresu a participé à l'assemblée générale annuelle et à la réunion de coordination politique de l'EPHA (European Public Health Alliance) à Bruxelles. Aux mêmes dates Sogol Noorani a représenté SME à la conférence d'Europsy Rehabilitation qui était organisée par l' Association Interrégionale de Guidance et de Santé/Intersanté asble à Eben-Emael (Belgique).

Le 24 juin, Mary Van Dievel et Sogol Noorani ont participé à la rencontre biannuelle de la Plateforme Sociale avec le parlement européen à Bruxelles.

Les 25-26 juin, Mari Fresu a assisté à une réunion du projet VALUE +, coordonné par le Forum européen des patients (EPF – European Patients' Forum), à Bruxelles. Aux mêmes dates, Fanny Muller, responsable de l'information et des questions liées aux droits de l'homme, et Roselyne Bourgon, ont représenté SME à la session d'été des OING (organisations internationales non gouvernementale jouissant du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe) du Conseil de l'Europe à Strasbourg (France).

Le 26 juin, Sogol Noorani a pris part à une réunion de préparation de l'Année européenne 2010 sur la pauvreté et l'exclusion sociale, qui s'est déroulée à Bruxelles.

Les 26-28 juin, Mary Van Dievel a participé à la conférence de la CEFEC (Confédération des entreprises sociales, initiatives pour l'emploi et coopératives sociales européennes) à Lisbonne (Portugal), où elle a présenté le rapport de SME «De l'exclusion à l'inclusion». M. Guido Lessens y a fait un exposé sur le concept de «recovery» (rétablissement) au nom de Santé Mentale Europe.

II. SANTE MENTALE ET DIVERSITE ETHNIQUE

En accord avec 2008 Année européenne du dialogue interculturel, SME a créé une nouvelle section sur «la santé mentale et la diversité ethnique» afin de développer la sensibilisation à la situation de tous les peuples d'Europe, en particulier les minorités ethniques, qui doivent souvent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'elles veulent pleinement jouer un rôle dans la vie économique, politique, culturelle et sociale de leurs pays. SME souhaite s'engager pour garantir la bonne qualité des soins en santé mentale et des services sociaux, les droits de l'homme et l'égalité des chances pour tous, particulièrement pour les

groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Ce sera également l'objectif de la conférence 2008 de SME, «La diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel», qui se déroulera à Aalborg (Danemark) du 7 au 9 août 2008 (pour de plus amples informations: <http://www.mhe-aalborg.dk/>).

Appel à contributions pour la section du bulletin de SME sur la santé mentale et la diversité ethnique

Le thème annuel 2008 de Santé Mentale Europe est «*la santé mentale et la diversité ethnique*». Cette année SME souhaite sensibiliser à la diversité croissante des sociétés européennes et à la nécessité de s'assurer que les conditions institutionnelles et structurelles offrent des solutions adaptées aux nouveaux enjeux sociaux et qu'elles encouragent les chances dans la vie de la population européenne. L'aspect central de ce processus consiste à mettre en place et à renforcer les mécanismes nécessaires à la promotion de la santé mentale et du bien-être grâce à des services sociaux et de santé mentale de qualité, accessibles à tous, surtout aux groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, et qui soient attentifs à la diversité culturelle en Europe.

Vous le savez, un moment phare de cette année sera la conférence de SME «*Diversité dans la santé mentale et le bien-être – Une opportunité pour le dialogue interculturel*» qui aura lieu du 7 au 9 août 2008 à Aalborg, au Danemark.

En 2008 SME a également publié des articles liés à la santé mentale et à la diversité ethnique dans une nouvelle section du bulletin de SME. Le bulletin de SME est largement diffusé aux membres de SME dans toute l'Europe, mais aussi aux membres de la Commission européenne et du Parlement européen, ainsi qu'à d'autres organisations, ONG et personnes individuelles qui travaillent au niveau européen et national.

SME recherche des articles pertinents à publier dans la section santé mentale et diversité ethnique. Les articles doivent aborder les enjeux, les besoins et les opportunités de la santé mentale et du bien-être dans le cadre de la diversité ethnique et des groupes ethniques minoritaires en Europe. Si vous souhaitez présenter de telles informations ou attirer l'attention sur votre organisation ou son travail en la matière, merci de nous faire parvenir votre contribution (approx. 500 mots).

Pour toutes questions ou pour envoyer vos contributions, veuillez écrire à Sogol Noorani, conseillère politique et coordinatrice du Comité de SME sur la santé mentale et les groupes ethniques minoritaires: sogol.noorani@mhe-sme.org

III. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

SLOVENIE – Une nouvelle loi sur la santé mentale

Finalement, après toute une série de tentatives au cours des 14 dernières années, la Slovénie a une proposition de loi sur la santé mentale. Ce texte créé de nombreuses nouvelles institutions, qui aideront les personnes ayant des problèmes de santé mentale à mieux vivre dans notre société. La proposition couvre en effet toutes les activités quotidiennes des personnes ayant des problèmes de santé mentale.

La proposition couvre également un ordre qui avait été adressé par la cour constitutionnelle au gouvernement slovène, l'enjoignant à légiférer sur l'hospitalisation forcée. Ceci est traité dans les premières dispositions du projet de loi, qui instituent un nouvel organe, le représentant/mandataire, qui protégera les droits des personnes ayant à affronter une telle situation.

Un apport important de cette proposition est la possibilité pour les patients souffrant de troubles mentaux sévères et/ou chroniques de se faire soigner chez eux – ce qui est appelé le «traitement hospitalier étendu». Les hôpitaux psychiatriques mettront en place des équipes de spécialistes qui seront chargés de mettre en œuvre ce programme.

L'article 7 du projet de loi institue l'obligation pour le gouvernement de concevoir un programme national pour la protection de la santé mentale. Le programme devra être conçu dans l'année suivant l'approbation et l'adoption de la loi sur la santé mentale par le Parlement slovène. Le programme national pour la protection de la santé mentale couvrira les questions essentielles qui touchent les personnes ayant des problèmes de santé mentale lorsqu'elles réintègrent la société après une période d'hospitalisation dans un hôpital psychiatrique. Le

programme touchera à beaucoup de domaines, tels que la prévention, le logement, l'emploi, les psychiatres mobiles, le rôle des ONG, le financement durable des activités des ONG, les groupes de soutien mutuel, les organisations de familles et d'amis, etc.

Une autre contribution essentielle de la proposition concerne les opportunités de coopération entre psychiatres et autres spécialistes, ainsi qu'avec les volontaires organisés en ONG et travaillant vers le même objectif – à savoir aider les personnes ayant des problèmes de santé mentale à vivre une vie indépendante, sans stigmatisation et sans exclusion de la société – qui seront encouragées.

La proposition a été envoyée par le gouvernement au ministère de la santé, qui l'a approuvée et transférée au Parlement. La première phase de la procédure parlementaire a été un succès. Le 1^{er} juillet la proposition sera examinée par la commission parlementaire sur la santé. Le 9 juillet elle sera discutée et, avec chance, finalement adoptée par la plénière.

Bien qu'un large soutien en faveur de l'adoption de la proposition se dessine – soutien par le Conseil d'Etat, la plupart des ONG, la chambre des travailleurs sociaux, et même SENT -, la peur est présente quant au résultat final car de nombreux amendements à la proposition ont été soumis.

SENT espère que les décideurs politiques ne répéteront pas les erreurs passées et qu'ils ne bloqueront pas les développements qui sont nécessaires dans le domaine de la santé mentale en Slovénie.

*Pour de plus amples informations: personne de contact, Edo P. Belak, Email mimeo@amis.net
Un grand merci à Edo P. Belak, président de SENT, pour cette contribution.*

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

AGE – La plateforme européenne des personnes âgées

AGE se félicite de la décision du Conseil européen de la santé de maintenir une interdiction de publicité pour les médicaments délivrables uniquement sur ordonnance

AGE soutien la décision du Conseil européen des ministres de la santé du mardi 10 juin de maintenir l'interdiction de publicité pour les médicaments délivrables uniquement sur ordonnance, d'offrir aux patients une information claire et complète et de laisser aux professionnels de la santé et aux autorités sanitaires le soin d'apporter les informations aux patients.

Pour de plus amples informations et pour lire la réponse d'AGE à la consultation ouverte sur la sécurité des patients dans l'Union européenne (en anglais): le site web d'AGE,

http://www.age-platform.org/EN/IMG/pdf/AGE_Response_to_Patient_Safety_Consultation_Final.pdf

COFACE-Handicap

Charte européenne de l'aidant familial de la COFACE-Handicap

La COFACE-Handicap (Confédération des organisations de familles dans l'UE) a adopté en 2007 la Charte européenne de l'aidant familial qui se base sur des conventions internationales qui existent déjà ou qui sont en passe de voir le jour afin de traiter directement de la qualité de vie, de la dignité, des droits et de la pleine citoyenneté des personnes handicapées et de leurs familles. La Charte sert d'outil de référence à proposer aux organisations qui représentent les personnes handicapées et les personnes en situation de grande dépendance ainsi que leurs familles au sein de l'Union européenne, de même qu'aux institutions de l'Union. Cette Charte contribue à réconcilier la vie de famille et la vie professionnelle en offrant à l'aidant familial un choix libre et informé, en accord avec les objectifs de la Stratégie de Lisbonne.

Pour de plus amples informations: contactez COFACE-Handicap, Email, secretariat@coface-eu.org, Tél +32 2 511 41 79

Source: FEPH

ECCL – Coalition européenne pour la vie dans la communauté

L'ECCL a une nouvelle direction

La Coalition européenne pour la vie dans la communauté (ECCL – European Coalition for Community Living) a été créée en 2005 par un groupe d'organisations impliquées dans la première étude européenne sur la situation des personnes handicapées résidant en institution de long séjour, «*Inclus dans la société*» - Santé mentale Europe était l'une d'entre elles. Pendant les deux premières années l'ECCL a été gérée par un comité constitué de représentants de chaque organisation, qui a défini la stratégie de l'ECCL pour les trois premières années (2006 – 2008), ainsi que les principaux domaines d'intervention de la coalition – plaidoyer, suivi, promotion et échange de bonnes pratiques. C'est au cours de cette période que d'autres organisations et des membres individuels ont rejoint l'ECCL afin de soutenir ses activités dans leurs propres pays.

Lors de la dernière réunion du comité de gestion de l'ECCL en 2007, il a été décidé que le Réseau européen sur la vie indépendante (ENIL – European Network on Independent Living) prendrait en charge la gestion de l'ECCL à partir de janvier 2008. Les organisations fondatrices ont estimé qu'ainsi l'ECCL serait plus à même de réagir aux développements européens, d'améliorer sa visibilité et d'établir une relation étroite avec le mouvement des personnes handicapées. Le secrétariat de l'ENIL est à Valence, mais il fonctionne comme réseau à travers toute l'Europe avec un conseil d'administration dont les membres proviennent de pays européens de l'Est et de l'Ouest. Il bénéficie actuellement d'un financement de la Commission européenne dans le cadre de l'initiative PROGRESS 2008-2010.

En plus du conseil d'administration de l'ENIL qui sera responsable de l'ECCL, le conseil consultatif aidera l'ECCL à maintenir sa perspective ouverte à tous les handicaps et la conseillera dans sa stratégie, dans certains sujets liés à la vie dans la communauté et dans ses activités. Le conseil se réunira une fois par an, mais il proposera aussi une guidance régulière au coordinateur basé à Londres et au conseil d'administration de l'ECCL. Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, fait partie du conseil consultatif et John Henderson, conseiller politique de SME, est membre suppléant du conseil consultatif.

Autre innovation introduite par la coalition depuis janvier de cette année: l'affiliation gratuite. L'idée est de réunir autant d'organisations et de membres individuels que possible et d'obtenir plus de militants issus des anciens pays membres de l'UE.

Pour de plus amples informations et pour rejoindre l'ECCL et soutenir leurs activités: visitez le site web de l'ECCL, www.community-living.info

Source: ECCL

FEANTSA – Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri

La FEANTSA se félicite du jugement capital rendu par le Conseil de l'Europe en matière de droit au logement en France

Le Comité européen des droits sociaux (CEDS), l'organe du Conseil de l'Europe responsable du suivi de la mise en œuvre de la Charte sociale européenne, est parvenu à une décision unanime décrétant que la France était en situation de violation de la Charte en matière de droit au logement.

Ce jugement fait suite à une réclamation collective déposée par la FEANTSA en 2006.

Le Conseil de l'Europe considère que la pleine jouissance des droits est LA mesure qui permet d'évaluer les politiques publiques et de définir leurs normes de qualité. Cette décision offre une jurisprudence utile pour les tribunaux au niveau local, national et international et représente un pas en avant vers une Europe plus sociale.

La FEANTSA estime que le jugement du CEDS est important puisqu'il traite et clarifie un nombre d'éléments essentiels par rapport aux obligations faites aux Etats de promouvoir et mettre en œuvre le droit au logement. Ce jugement contribuera certainement à la mise en place de normes internationales.

Pour de plus amples informations: le site web de la FEANTSA,

<http://feantsa.horus.be/code/FR/pg.asp?Page=928>

Source: FEANTSA

FEPH – Forum européen des personnes handicapées

Les dirigeants du mouvement européen des personnes handicapées discriminés par un transporteur aérien slovène

Trois dirigeants du mouvement européen des personnes handicapées, y compris le vice président du FEPH, n'ont pas pu décoller pour Ljubljana, où était organisée en mai dernier l'assemblée générale annuelle du FEPH, du fait d'une discrimination basée sur leur handicap. Le transporteur aérien slovène, Adria Airlines, leur a refusé l'embarquement à moins qu'ils fournissent un certificat médical et qu'ils soient accompagnés pendant le voyage en prétextant de mesures de sécurité. En conséquence, l'un d'eux fut empêché de participer à la fois à l'Assemblée et à la conférence ministérielle «Convention sur les droits des personnes handicapées - Des mots à la réalité?» organisée par la présidence slovène de l'Union européenne.

Cette situation est inacceptable car il s'agit d'un Etat membre de l'Union européenne qui ne respecte pas la nouvelle législation de l'Union (règlement concernant les droits des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite dans les transports aériens, en application depuis juillet 2007). De surcroît, la Slovénie est l'un des rares pays européens à avoir signé et ratifié la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées.

*Pour plus d'informations: personne de contact, Irina Papancheva,
Email irina.papancheva@edf-feph.org*

Suivi: Conférence du FEPH et du CERMI sur les femmes et le handicap, Madrid (Espagne), novembre 2007

La déclaration de la conférence sur les filles et femmes handicapées a été adoptée pendant l'assemblée générale annuelle du FEPH à Ljubljana (Slovénie) en mai dernier.

SME était représentée à ces deux événements par Josée Van Remoortel, conseillère politique.

Pour de plus amples informations et pour télécharger (en anglais) la publication de la conférence: le site web du FEPH,

http://www.edf-feph.org/Page_Generale.asp?DocID=13854&thebloc=17823

Inclusion Europe

Les usagers veulent avoir leur mot à dire par rapport à des services sociaux de qualité en Europe

Des services sociaux de qualité constituent l'un des trois piliers de l'inclusion active. La Commission européenne a donc défini des principes directeurs en la matière. Pour les défenseurs des droits civils des personnes souffrant d'un handicap intellectuel et pour leurs familles, une des caractéristiques les plus importantes de la qualité des services est l'implication des usagers dans la conception et la gestion des services sociaux, selon le principe «rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous».

Les membres d'Inclusion Europe considèrent que les conseils d'usagers représentent un moyen approprié d'organiser l'implication des usagers. Ils ont donc adopté, dans un nouveau document de position sur les conseils d'usagers pour les services spéciaux destinés aux personnes souffrant d'un handicap intellectuel, des principes sur la façon d'améliorer la qualité des services. Le document met surtout l'accent sur la représentation démocratique des usagers dans la gestion des services dont ils bénéficient.

Pour télécharger le document de position en français, en anglais ou en allemand): le site web d'Inclusion Europe,

[http://www.inclusion-](http://www.inclusion-europe.org/einclude/index.php?option=com_content&task=view&id=181&Itemid=35)

[europe.org/einclude/index.php?option=com_content&task=view&id=181&Itemid=35](http://www.inclusion-europe.org/einclude/index.php?option=com_content&task=view&id=181&Itemid=35)

Source: Inclusion Europe

MDAC – Mental Disability Advocacy Center

Les Nations Unies demandent un plus grand intérêt pour les droits des enfants handicapés en Bulgarie

Le MDAC, Mental Disability Advocacy Centre, et le Comité d'Helsinki pour la Bulgarie (CHB) se réjouissent des résultats obtenus par la commission des Nations Unies sur les droits de l'enfant (CDE) après examen du respect ou non par la Bulgarie de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

La CDE, tout comme les deux ONG, a exprimé son inquiétude face à la discrimination qui persiste envers les enfants souffrant d'un handicap mental placés en institution et qui leur

barre l'accès à des droits de base, comme le droit à l'éducation. Les résultats de la CDE sont clairs et déterminés: tous les enfants – indépendamment de leur handicap ou de tout autre facteur non pertinent comme l'origine ethnique – ont droit à l'éducation.

Pour lire les observations du CRC (en anglais): le site du MDAC,

http://www.mdac.info/images/page_image/CRC%20Bulgaria%206%20June%202008.pdf

Pour de plus amples informations: visitez le site web du MDAC,

<http://www.mdac.info/en/node/153>

Source: MDAC

Plateforme Sociale

La Plateforme Sociale déçue de la consultation publique sur l'Agenda social

Dans une lettre adressée au président de la Commission, M. Barroso, la Plateforme Sociale a évoqué sa grande inquiétude face au processus de consultation sur le bilan de la réalité sociale européenne. La Plateforme souligne que les ONG sociales n'ont pas eu l'occasion de contribuer à la vision sociale de la Commission énoncée dans une communication du mois de novembre, et que leurs contributions aux réalités sociales ne pouvaient être invoquées pour justifier les sept priorités que la commission avait identifiées dans la communication. Comme il est indiqué dans la lettre, «*nous devons aux gens que nous représentons et à l'idée que nous nous faisons d'une démocratie européenne de faire en sorte que nos contributions soient traitées avec respect*».

Pour lire la lettre (en anglais): le site web de la Plateforme Sociale,

http://cms.horus.be/files/99907/MediaArchive/Politiques/Social_Agenda_2008/08-05-15%20FINAL%20consultation%20process%20social%20agenda.pdf

Source: Plateforme Sociale

V. UNION EUROPEENNE

Un nouveau commissaire italien a été nommé

Le siège italien à la Commission européenne est à présent officiellement occupé par Antonio Tajani. M. Tajani, juriste de 55 ans et ancien journaliste, remplacera Franco Frattini, vice-président de la Commission chargé de la justice et des affaires intérieures. M. Frattini s'est officiellement retiré le jeudi 8 mai, suite à sa nomination comme nouveau ministre italien des affaires étrangères.

L'organe exécutif de l'UE a confirmé que l'équipe des 27 commissaires opérera un échange de portefeuilles entre la France et l'Italie. M. Tajani reprend le portefeuille du transport. Le portefeuille important de la justice et des affaires intérieures a été confié au commissaire français Jacques Barrot.

Source: EPHA

Nouvelles publications de la FRA

1) La FRA (Agence des droits fondamentaux de l'UE) a commissionné la production de toute une série de documents de discussion thématiques dans les domaines couverts par son cadre multiannuel. L'objectif de ces documents est de soutenir, encourager et contribuer au débat sur des questions présentant un intérêt pour les institutions européennes, les Etats membres et les autres parties prenantes. Le premier document met en lumière les bénéfices de l'action positive dans la lutte contre la discrimination.

Pour lire les documents: le site web de la FRA,

http://fra.europa.eu/fra/material/pub/discussion/FRA_thematicpaper_positiveaction_ICMPD_en.pdf

2) Le programme de travail de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour 2008 a été adopté par le comité de gestion de l'Agence.

Il peut maintenant être téléchargé à partir du site web de la FRA:

http://fra.europa.eu/fra/material/pub/WP/wp08_fr.pdf

Les entreprises européennes ont compris la signification d'une vie active sur le lieu de travail

Une vie active est bénéfique pour la santé – mentale, physique et sociale. Cette vérité s'applique à tous les âges et surtout aux adultes qui restent souvent assis ou debout à

accomplir parfois des mouvements répétitifs et monotones chaque jour au travail. Des programmes de fitness leur permettent de faire plus d'exercice, d'améliorer leur poids, leur posture et leur musculature, de lutter contre le stress, les maladies chroniques comme le diabète de type 2 et les problèmes de santé qui en découlent et ils encouragent aussi les travailleurs à adopter en général un mode de vie plus sain.

Les entreprises devraient être considérées comme des systèmes sociaux qui peuvent avoir une influence sur la santé et qui peuvent jouer un rôle dans des conditions saines de travail et de vie pour les employés. En offrant des programmes d'exercices sur le lieu de travail, elles permettent au personnel de rester sain, productif et motivé.

«MoveEurope» (Faire bouger l'Europe) est une campagne de promotion de la santé sur le lieu de travail en Europe, qui définit des normes de qualité pour la promotion de la santé sur le lieu de travail, qui identifie des modèles qui fonctionnent et qui fait connaître les résultats dans toute l'Europe.

Pour de plus amples informations: visitez le site web du Réseau européen pour la promotion de la santé sur le lieu de travail (European Network for Workplace Health Promotion - ENWHP), <http://www.enwhp.org/index.php?id=576#872>

VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE

Conférence sur les droits de l'homme des personnes handicapées, 22-23 mai 2008, Kranjska Gora (Slovénie)

La conférence était organisée dans le cadre de la présidence slovène de l'Union européenne, sur le thème «*Convention sur les droits des personnes handicapées – Lettre morte et/ou réalité?*». Le thème principal de la conférence était la mise en œuvre politique de la convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, avec un accent mis sur les progrès réalisés par la politique européenne dans sa mise en œuvre.

Marjeta Cotman, ministre slovène du travail, des affaires familiales et sociales, a ouvert la conférence et accueilli les participants. Elle était très heureuse d'annoncer que la Slovénie était le 3^{ème} pays européen, après l'Espagne et la Hongrie, à avoir ratifié la convention ONU.

Vladimir Špidla, commissaire européen pour l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances, a rappelé aux participants que la convention ONU était entrée en vigueur le 3 mai 2008 et il a vivement encouragé tous les gouvernements à la ratifier et à adapter leur législation en fonction afin d'assurer la pleine jouissance des droits pour toutes les personnes handicapées. Il a également ajouté que les politiques sur le handicap doivent être intégrées dans tous les programmes communautaires d'ici 2010.

Gilles de Robien, représentant du gouvernement français, a promis de continuer les efforts fournis par la présidence slovène en faveur de la mise en œuvre des droits des personnes handicapées.

Le président de la République de Slovénie, le Dr Danilo Türk, n'a pas pu être présent, mais il s'est adressé à la conférence par le biais d'un message vidéo. Il a affirmé qu'il était déterminé à mettre en œuvre le principe d'égalité des chances et d'égalité des droits de l'homme dans tous les domaines de la vie.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME à la conférence.

Pour de plus amples informations: le site web de la Présidence slovène, http://www.eu2008.si/fr/News_and_Documents/Press_Releases/May/0522MDDSZ_Cotman.html

VII. CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

La santé mentale à l'ordre du jour de la réunion du Conseil EPSCO

La réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) s'est déroulée les 9-10 juin 2008 à Luxembourg. Elle était présidée par le ministre slovène de la santé.

Le Conseil a adopté des conclusions et débattu sur des questions telles que la réduction de la charge que représente le cancer, les mécanismes de coopération entre le Conseil et la Commission pour la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne pour la santé, l'information des patients concernant les produits médicamenteux.

Le Conseil a également pris note de l'information fournie par la Commission au sujet de la santé mentale pour l'Europe et de la conférence européenne de haut niveau «Ensemble pour la santé mentale et le bien-être mental».

Pour lire la note de la Commission sur la santé mentale pour l'Europe (en anglais): le site web du conseil,

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/en/08/st09/st09770.en08.pdf>

Pour de plus amples informations sur la réunion: le site web du Conseil,

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/lsa/101031.pdf

VIII. COMMISSION EUROPEENNE

DG Emploi et Affaires sociales – DG EMPL

Lutte contre la discrimination : la Commission fait machine arrière

La pression continue des eurodéputés et des syndicats en faveur d'une législation européenne exhaustive pour la lutte contre la discrimination a finalement porté ses fruits. Lundi 16 juin, la Commission a en effet annoncé de façon informelle qu'elle présenterait une proposition visant à interdire toutes formes de discrimination sur le lieu de travail.

Lors d'une audition devant la commission parlementaire sur les libertés civiles, le commissaire désigné pour la justice et les affaires intérieures, Jacques Barrot, a annoncé que le commissaire pour l'emploi, Vladimir Špidla, présentera le 2 juillet une directive globale rendant illégale toute discrimination basée sur le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Ce nouvel engagement à légiférer sur la discrimination en-dehors du lieu de travail représente un revirement pour la Commission qui, en avril dernier, avait fait part de son intention de revenir sur son ambition initiale de présenter une «directive horizontale» complexe, du fait de la résistance de certains Etats membres conservateurs. Elle avait à la place proposé d'offrir uniquement une protection contre la discrimination pour cause de handicap, ce qui avait provoqué une grande opposition des eurodéputés.

Dans une lettre ouverte envoyée au président de la Commission européenne le 17 juin, le Forum européen des personnes handicapées (FEPH), tout en accueillant favorablement cette décision, a exprimé de fortes inquiétudes car la décision de protéger les groupes discriminés à travers une directive unique pourrait ne pas répondre aux besoins d'un groupe aussi divers que celui des personnes handicapées. Les personnes handicapées ne font pas seulement face à la discrimination résultant des attitudes, ils font également face à une discrimination structurelle, et c'est seulement en s'occupant des obstacles qui se dressent dans la société que l'on peut venir à bout de cette discrimination. Le FEPH craint que ces spécificités de la discrimination basée sur le handicap ne soient diluées à cause du champ trop large du projet de législation.

De la même façon, SME craint que les spécificités de la discrimination que doivent affronter les personnes ayant des problèmes de santé mentale ne soient pas prises en compte par la nouvelle législation.

Pour de plus amples informations: le site web d'EurActiv,

<http://www.euractiv.com/fr/europe-sociale/lutte-contre-discrimination-commission-machine-arriere/article-173488>

Pour lire la lettre ouverte du FEPH (en anglais): le site web du FEPH,

http://www.edf-feph.org/Page_Generale.asp?DocID=17958

NOUVEAU!! Appel d'offres ouvert VT/2008/007: Mise en place d'un réseau d'experts socio-économiques dans le domaine de la lutte contre la discrimination (date limite: 30.07.08)

L'objectif de ce contrat est de créer et d'entretenir un réseau constitué d'experts socio-économiques dans le domaine de la lutte contre la discrimination fondée sur la race et l'origine ethnique, la religion ou les croyances, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle et sur la combinaison de plusieurs motifs. Ce réseau permettra à la Commission de disposer d'expertise et de conseil indépendants.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/tenders/tenders_fr.cfm?id=3186

Une étude la Commission européenne révèle un risque accru d'exclusion sociale et financière pour des millions d'Européens

En mai dernier la Commission européenne a présenté une nouvelle étude sur l'exclusion financière, qui constate que des millions d'Européens courent un risque accru d'exclusion sociale à cause du manque d'accès aux services financiers de base. Les résultats de cette étude ont été approfondis lors d'une conférence de haut niveau à Bruxelles, conférence qui a réuni le secteur financier, des groupes de consommateurs, les pouvoirs publics et des ONG.

Pour de plus amples informations sur l'événement et sur l'étude: la page web de la DG Emploi, http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/events_fr.htm

Source: EAPN

Le rapport sur la situation sociale en 2007 vient d'être publié!

Le rapport sur la situation sociale en 2007 propose quelques résultats clés provenant du nouvel instrument européen de contrôle de la situation sociale et, à l'avenir des tendances sociales. Cet instrument s'appelle le EU-SILC (Statistiques sur les revenus et les conditions de vie).

Le rapport examine les inégalités de revenus, leur relation avec la performance économique et la distribution des personnes à faibles revenus dans l'ensemble de l'UE.

Deux sections du rapport analysent la transmission des désavantages sociaux d'une génération à l'autre et les risques de pauvreté chez les enfants issus de l'immigration et des minorités ethniques.

Pour télécharger le rapport (en anglais):

http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/docs/social_situation/ssr2007_en.pdf

Journée européenne des personnes handicapées 2007: les documents, présentations et rapport final sont disponibles!

Les 5-6 décembre 2007, la Commission européenne a organisé à Bruxelles une conférence intitulée «Personnes handicapées: Personnes actives sur le marché intérieur».

La conférence a examiné d'une part comment les personnes handicapées pouvaient contribuer au marché intérieur tout en jouissant de leurs quatre libertés de citoyens actifs et d'autre part comment les personnes handicapées pouvaient interagir avec d'autres acteurs pour renforcer le marché intérieur.

Tous les documents, présentations, photos, ainsi que le rapport final de la conférence peuvent être téléchargés à partir du site web de la Commission:

http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/events/event_en.cfm?id=1005

DG Entreprise et industrie – DG ENTR

Résultats de la consultation publique sur les éléments clés d'une proposition de législation sur l'information des patients

Du 5 février au 4 avril 2008 la DG ENTR a mené une consultation publique sur les concepts essentiels d'une proposition ayant pour objectif de garantir que tous les citoyens européens aient accès à une information sur les produits pharmaceutiques vendus sur ordonnance qui soit de bonne qualité, objective, sûre et non promotionnelle.

Pour de plus amples informations (en anglais): la page web de la DG ENTR,

http://ec.europa.eu/enterprise/pharmaceuticals/patients/patients_key.htm#

DG Santé et protection des consommateurs – DG SANCO

Plan de gestion des unités de la DG Sanco

Le plan de gestion des unités (PGU) de la DG Sanco est un instrument de planification pour assurer une plus grande transparence de la gestion interne et du fonctionnement de la DG Sanco.

Le PGU offre des informations sur des aspects importants comme les domaines de travail, les résultats escomptés, les priorités, les délais et l'attribution des ressources dans chaque unité. L'objectif de cet instrument est de maintenir à jour les plans pour que les parties prenantes et le grand public aient un accès facile au travail en cours et à venir de la DG Sanco.

Pour de plus amples informations: le site web de la DG Sanco (en anglais),

http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/ump/index_en.htm

Source: EPHA

Le portail européen de la santé fête son deuxième anniversaire

Le portail européen de la santé est une initiative de la Commission européenne. Il rassemble des informations sur la santé autour de 47 thèmes. L'information provient d'un large éventail de sources, y compris: les institutions de l'UE, les Etats membres de l'UE, des ONG et des organisations internationales. Il existe une section spécifique consacrée à la santé mentale et des liens vers des organisations qui travaillent dans ce domaine, notamment vers SME.

D'ici la fin de l'année, deux nouvelles langues seront ajoutées: le roumain et le bulgare.

Pour de plus amples informations: visitez <http://ec.europa.eu/health-eu/>

IX. PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen publie une étude sur le financement des soins de santé

Sur demande de la commission chargée de l'emploi et des affaires sociales, le département de politique économique et scientifique du Parlement européen (PE) a publié une étude sur le financement des soins de santé dans le contexte de la sécurité sociale.

L'étude passe en revue des thèmes comme la durabilité, le financement des soins de santé dans l'Union européenne et les réformes du financement des soins de santé. La dernière section de l'étude donne des exemples de réformes qui devraient être plus à même d'encourager la durabilité, ainsi que des recommandations politiques.

Pour télécharger l'étude (en anglais): le site web du PE,

<http://www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/200805/20080513ATT28813/20080513ATT28813EN.pdf>

Source: FEANTSA

Des membres du Parlement européen se sont interrogés sur la façon de promouvoir l'inclusion sociale

Une audition publique a eu lieu le mois dernier au sein de la commission du PE chargée de l'emploi et des affaires sociales; elle traitait d'une approche coordonnée de l'UE pour lutter contre la pauvreté.

Le rapporteur Gabriele Zimmer (GUE-NGL) a déclaré dans son allocution d'ouverture que «un revenu de soutien suffisant et la participation active au marché du travail» devraient être des principes communs à toutes les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Les représentants des ONG sociales ont été invités à soumettre leurs commentaires. Freek Spinnewijn, qui représentait la FEANTSA, a demandé aux députés du Parlement européen de prendre en considération le concept «d'inclusion sociale active» et de voir ce que cela signifiait pour les personnes qui ne seront jamais sur le marché du travail, par exemple. Il a également insisté sur le problème de la pauvreté extrême et sur le véritable besoin d'inclure dans les politiques sur l'exclusion les personnes les plus exclues de la société.

Le vote est prévu en commission le 10 septembre et en plénière en octobre.

Pour télécharger le projet de rapport sur la promotion de l'intégration sociale et la lutte contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML%20COMPARL%20PE-402.880%2001%20DOC%20PDF%20V0//FR&language=FR>

Source: FEANTSA

X. CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe publie son premier rapport annuel sur l'exécution des jugements rendus par la Cour européenne des droits de l'homme

Ce rapport de 274 pages tente de répondre aux demandes croissantes de la part du Conseil de l'Europe, mais aussi des autorités nationales et de la société civile, de transparence par rapport à l'impact et l'efficacité du mécanisme du Conseil de l'Europe établi pour superviser l'exécution des décisions de justice. Le rapport donne un aperçu des problèmes et des

informations statistiques sur l'exécution des cas principaux portés devant le Comité des ministres en 2007. Il comprend un aperçu thématique des cas examinés en 2007 et une analyse statistique. Il donne une liste des résolutions finales, des résolutions intérimaires, des memoranda et d'autres documents publics pertinents.

Pour télécharger le rapport:

<https://wcd.coe.int/com.instranet.InstraServlet?command=com.instranet.CmdBlobGet&InstranetImage=258628&SecMode=1&DocId=1231556&Usage=2>

XI. NATIONS UNIES

Le Fonds pour les droits des personnes handicapées vient d'être créé pour mettre en oeuvre et suivre la mise en oeuvre de la Convention sur les droits des personnes handicapées

Le Fonds pour les droits des personnes handicapées a été créé par une coalition composée de l'Open Society Institute, le Sigrid Rausing Trust, le ministère britannique pour le développement international et un donateur anonyme.

Le Fonds pour les droits des personnes handicapées a été lancé à l'occasion du 1^{er} anniversaire de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH) et il offrira un soutien financier aux actions de plaidoyer dans les pays en voie de développement, en Europe de l'Est et dans l'ex Union soviétique. L'objectif général du Fonds est de renforcer partout dans le monde la capacité des organisations de personnes handicapées à mettre en oeuvre et à suivre la CDPH.

La CDPH reconnaît que l'auto représentation est essentielle à la jouissance des droits humains. Elle insiste sur l'importance d'inclure les personnes handicapées dans la création des lois, des politiques et des programmes. Grâce à sa structure unique de gouvernance, le Fonds pour les droits des personnes handicapées reprend à son compte ce principe.

Un panel consultatif mondial composé de personnes, en majorité des personnes handicapées, fera des recommandations sur les stratégies du Fonds; et quatre membres du Panel siègeront également à l'organe de décision. Les membres du panel proviennent des cinq continents et ils reflètent une vaste section de la communauté des personnes handicapées. Ces membres ont été nommés par des organisations régionales et internationales de personnes handicapées.

Gunta Anca, présidente du conseil national letton des personnes handicapées (SUSTENTO) et membre du conseil d'administration du FEPH, a été désignée par le FEPH et elle fait donc partie des 12 membres du panel consultatif.

Les subsides accordés par le Fonds pour les droits des personnes handicapées iront vers trois domaines principaux: accroître la participation des personnes handicapées dans leurs communautés grâce à des formations et des mises en réseaux d'opportunités; sensibiliser toutes les parties prenantes à la CDPH; soutenir des projets de plaidoyer qui encouragent, protègent et assurent la jouissance pleine et égale de tous les droits humains par les personnes handicapées. Le Fonds accordera ses premiers subsides vers la fin du printemps ou le début de l'été 2008.

Pour de plus amples informations: le site web du Disability Rights Fund,

<http://www.disabilityrightsfund.org/>

Source: DRF

XII. DIVERS

FRANCE - Rapport annuel de la HALDE et handicap

La HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a publié le 22 mai 2008 son troisième rapport annuel. On note dans celui-ci une augmentation forte des réclamations, de plus de 50% en un an, soit environ 6000 plaintes. Il est intéressant de noter l'augmentation forte des réclamations qui concernent le handicap, elles représentent aujourd'hui plus de 20% des plaintes enregistrées.

Pour lire le rapport annuel: le site web de la HALDE, <http://www.halde.fr/-Rapports-annuels-.html>

ROYAUME UNI - Des nouvelles de Partnership for Children

Le guide des parents des Amis de Zippy est désormais disponible en 18 langues. La dernière version en date et la version allemande.

Vous pouvez lire ces versions et les télécharger à l'adresse suivante:

<http://www.partnershipforchildren.org.uk/resources/zippy-s-friends-2/parents-guide.html>

SUEDE - Nouveaux projets pour les délinquants souffrant de maladie mentale

Comme l'a souligné dans un article le quotidien suédois anglophone The Local, le gouvernement suédois aimerait rendre caduque l'interdiction de prononcer des peines de prison pour les personnes ayant des problèmes psychologiques graves.

En Suède les délinquants malades mentaux sont actuellement envoyés dans des institutions de santé mentale (instituts spéciaux). Or, selon la proposition du gouvernement suédois, les cours et tribunaux auraient à l'avenir la possibilité de choisir une peine de prison dans certains cas. Les cours et tribunaux auront en effet à prendre en compte un certain nombre de facteurs lorsqu'ils décideront d'envoyer ou non en prison un délinquant souffrant de troubles mentaux: par exemple, la gravité du délit, le fait que le suspect ait besoin d'une longue période d'hospitalisation, le fait que le délinquant était sous l'influence de stupéfiants lors de la commission du crime, etc. Selon les nouvelles lignes directrices, une peine de prison serait possible dans le cas d'un crime particulièrement grave commis alors que le suspect était dans un état psychotique temporaire.

La proposition a été soumise au Conseil de la législation (Lagrådet) pour examen. On espère que ces modifications seront mises en œuvre d'ici le 1^{er} juillet 2008.

Pour de plus amples informations: le site web de The Local (en anglais uniquement),

<http://www.thelocal.se/10020/20080218/>

L'Institut Européen pour le Management et la Prévention du Stress

L'EMAPS (Institut pour le Management et la Prévention du Stress) se propose d'aider les entreprises, les organisations, les managers, et les autres acteurs à traiter en profondeur de la question du stress.

Il travaille principalement dans deux directions :

- vers chaque personne pour l'aider à mettre en place des outils et un nouveau regard qui lui permettront d'augmenter sensiblement son niveau de résistance au stress;
- vers le Management de l'Entreprise et de l'Organisation, pour que les valeurs de l'Homme soient à nouveau motrices, créatrices de performance et de bien-être.

L'EMAPS veut s'adresser à tous ceux qui se sentent concernés par la question du stress au travail: scientifiques, organisations, entreprises, managers, femmes et hommes.

L'EMAPS met à votre disposition une plateforme pour vous exprimer, poser des questions, intervenir.

Pour de plus amples informations: envoyer un email à ap@iemaps.eu, ou visitez le site web de l'Institut, <http://www.iemaps.eu/>

XIII. PUBLICATIONS

Droits des enfants dans les services psychiatriques

En mars dernier l'UNICEF Belgique a publié un rapport sur les droits des enfants dans les services psychiatriques en Belgique. Ce rapport découle d'une enquête à grande échelle, «Dessine-moi un hôpital. L'hôpital vu par les enfants», et de débats avec des jeunes hébergés dans ces services et des professionnels de la santé. Suite à ces rencontres, les jeunes et l'UNICEF ont fait un certain nombre de recommandations.

Pour télécharger le rapport: http://www.liquedh.be/medias/1108_Enfants_services_psy.pdf

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'UNICEF, www.unicef.be

Source: Eurochild

Large étude européenne sur les droits de la personne «trans-genre» et sur les expériences dans les soins de santé

ILGA-Europe et TransGender Europe viennent de publier le premier rapport sur les expériences dans les soins de santé des personnes «trans-genre» dans l'Union européenne. Ce

rapport est basé sur la plus grande collecte de données jamais réalisée à ce jour sur la personne «trans-genre».

Pour télécharger l'intégralité du rapport (en anglais): le site web d'ILGA-Europe,

<http://www.ilga->

[europe.org/europe/publications/non_periodical/transgender_eurostudy_legal_survey_and_focus_on_the_transgender_experience_of_health_case_april_2008](http://www.ilga-europe.org/europe/publications/non_periodical/transgender_eurostudy_legal_survey_and_focus_on_the_transgender_experience_of_health_case_april_2008)

XIV. EVENEMENTS A VENIR

7-9 août 2008

Conférence de SME 2008, Aalborg (Danemark)

Pour de plus amples informations et pour vous abonner au bulletin MHE2008, veuillez visitez:

www.mhe-aalborg.dk, ou contacter le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail

info@mhe-sme.org

18-24 août 2008

6^{ème} plénum et pré-conférence de la TISSA, «Politics - Power - Practice: Advancing Social Work Agenda in Times of Uncertainty» (Politique – Pouvoir – Pratique: Faire avancer le travail social à une époque où les incertitudes sont nombreuses), Riga (Lettonie)

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence (en anglais),

<http://www.tissa.net/>

27-30 Août 2008

12^{ème} Symposium européen sur le Suicide et le Comportement suicidaire, «Working Together to Prevent Suicide: Research, Policy and Practice», Glasgow (Ecosse)

Pour de plus amples informations: contactez l'organisateur de la conférence,

E-mail organising@esssb12.org

NOUVEAU!! 8-10 septembre 2008

1^{er} Forum mondial contre la toxicomanie (WFAD - World Forum Against Drugs), «Cent ans de prévention de la toxicomanie», Stockholm (Suède)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au forum (en anglais),

<http://www.wfad08.org/>

10-12 septembre 2008

«Passer des marges à l'intégration totale», 5^{ème} conférence mondiale sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux et comportementaux, Melbourne (Australie)

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence,

Email info@margins2mainstream.com, Tél +61 3 9370 1265

NOUVEAU!! 11 septembre 2008

Atelier de l'ECCL, «The Right to Live Independently and Be Included: Strengthening local and national campaigns for community living» (Le droit à vivre de façon indépendante et à être inclu: Renforcer les campagnes locales et nationales pour la vie dans la communauté), Oslo (Norvège)

Pour de plus amples informations: écrivez à Ines Bulic à l'adresse coordinator@community-living.info

12-13 septembre 2008

Séminaire 2008 de l'ECCL, «Living Independently and Being Included: Understanding the UN Convention on the Rights of Persons with Disabilities», Oslo (Norvège)

Pour de plus amples informations: le site web de l'ECCL, www.community-living.info

19 septembre 2008

Conférence de la FEANTSA sur la recherche européenne, «Bonne gouvernance: la clé pour des politiques efficaces pour les personnes sans-abri», La Haye (Pays-Bas)

Pour de plus amples informations et pour envoyer des propositions de contribution (jusqu'au 30 juin): envoyez un email à w.m.edgar@dundee.ac.uk

20-25 septembre 2008

XIV^{ème} congrès mondial de psychiatrie, «Science et humanisme: Pour une psychiatrie centrée sur la personne», Prague (république Tchèque)

Pour de plus amples informations (en anglais): le site web dédié à la conférence, www.wpa-prague2008.cz

21-27 septembre 2008

Cours d'été sur les idées de Korczak et les problèmes actuels rencontrés par les enfants et les jeunes

Pour de plus amples informations: visitez le site web dédié à l'événement, www.aps.edu.pl, ou envoyez un email à UNESCO-chair@aps.edu.pl

22-24 septembre 2008

Ifdm 2008, 4^{ème} Forum international sur la gestion du handicap, «Abolir les obstacles ensemble», Berlin (Allemagne)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au forum, <http://www.disability-manager.de/e/ifdm2008/index.html>

23 au 25 septembre 2008

10^{ème} festival EURO-PSY Rehabilitation, «La ronde des cultures», Ankaran (Slovénie)

Pour de plus amples informations (à partir du mois de juin): le site web dédié au festival, <http://euro-psy2008.sent.si>

26-28 septembre 2008

2^{ème} congrès de psychiatrie transculturelle des pays germanophones, «Réfugiés – femmes et enfants – Tout le monde est un étranger pour le reste du monde», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: visitez le site web, www.transkulurellepsychiatrie.de, Ou contactez alexander.friedmann@meduniwien.ac.at et solmaz.golsabahi@marienhospital-hamm.de

29 septembre – 1 octobre 2008

Forum mondial 2008 de l'IFCW (International Forum for Child Welfare), «L'intervention et la prévention précoces», Cardiff (pays de Galle, Royaume Uni)

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, www.worldforum2008.org

NOUVEAU!! 1-4 octobre 2008

11^{ème} Forum européen de la santé Gastein, «Les valeurs en santé: De la vision à la réalité», Salzburg (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au forum, <http://www.ehfg.org/>

NOUVEAU!! 7 octobre 2008

Deuxième conférence annuelle sur la récupération, «From Here to Recovery – Transforming the Journey» (D'ici à la récupération – Transformer le voyage), Newmarket (Royaume Uni)

Pour de plus amples informations: personne de contact, Alison Wigginton, Email a.wigginton@herts.ac.uk, Tél +44 1707 284951

19-22 octobre 2008

25^{ème} conférence de l'ISQua sur la qualité des soins de santé, Copenhague (Danemark)

Pour de plus amples informations: visitez le site web de l'ISQua, <http://www.isqua.org/isquaPages/copenhagen08.html>

NOUVEAU!! 22-24 octobre 2008

1^{ère} conférence internationale sur la violence sur le lieu de travail dans le secteur de la santé, «Together, Creating a safe Work Environment (Ensemble, créons un environnement de travail sûr», Amsterdam (Pays-Bas)

Pour de plus amples informations: le site web de la conférence, <http://www.oudconsultancy.nl/WorkplaceViolence/index.html>

NOUVEAU!! 5-7 novembre 2008

Conférence annuelle d'Eurochild, «Including children: a child rights approach to child well-being» (Inclure les enfants: une approche sur le bien-être des enfants basée sur les droits des enfants), Budapest (Hongrie)

Pour de plus amples informations: visitez le site web d'Eurochild, <http://www.eurochild.org/>

NOUVEAU!! 5-9 novembre 2008

Festival européen des infirmières psychiatries d'Horatien, «The age of dialogue» (L'âge du dialogue), Malte

Pour de plus amples informations: le site web d'Horatien, <http://www.horatio-web.eu/>

16-19 avril 2009

12^{ème} congrès international de la IFPE, «Bien-être et trouble mental: des outils épidémiologique dans le village mondial», Vienne (Autriche)

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès, <http://www.ifpe2009.at/>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org